



COMMUNIQUE DE PRESSE
MARS 2018

UN RISQUE ACCRU D'ACCIDENTS MÉNAGERS : 3 MILLIONS DE CHAUDIÈRES NON ENTRETENUES EN FRANCE

- Est-ce par manque de confiance dans les professionnels de la maintenance ?
- Les particuliers ne sont-ils pas assez sensibilisés aux risques d'un appareil non entretenu ?
- Ou ne savent-ils pas à qui s'adresser ?

QUALISAV : LA GARANTIE DE FAIRE APPEL À DES PROFESSIONNELS QUALIFIÉS

Que l'on soit propriétaire ou locataire, installé depuis plusieurs années ou ayant récemment emménagé, l'entretien de son appareil de chauffage est un réflexe essentiel à avoir pour assurer la sécurité et le confort de son logement. Le choix du « bon » professionnel pour réaliser ses travaux d'installation ou de maintenance chauffage peut cependant être compliqué. C'est pour cette raison que le SYNASAV, Syndicat National de la Maintenance et des Services en Efficacité Énergétique, présente **QUALISAV**, LA qualification professionnelle garantissant le professionnalisme des intervenants, facilement identifiables par un visuel spécifique et répertoriés sur www.qualisav.fr.

QUALISAV : UNE QUALITÉ D'ENTRETIEN GARANTIE

QUALISAV est une qualification professionnelle créée par le SYNASAV, qui garantit le savoir-faire et la mise à jour des connaissances des professionnels du secteur. Une entreprise QUALISAV s'engage à respecter « la Charte QUALISAV » et à ce que les connaissances techniques et réglementaires de ses techniciens soient régulièrement contrôlées par un organisme extérieur indépendant : COPROTEC. www.qualisav.fr.

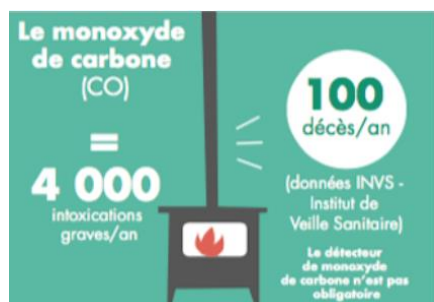
En quelques clics, les particuliers peuvent retrouver sur l'annuaire en ligne, les coordonnées de l'entreprise QUALISAV la plus proche de chez lui parmi les 750 sites qualifiés répertoriés sur www.qualisav.fr.

L'air à l'intérieur
d'un logement
peut être jusqu'à
9 fois plus pollué
que l'air extérieur

Comme le précise Patrick Carré, Président du SYNASAV : « *L'entretien des appareils de chauffage est aujourd'hui une priorité, tant en terme d'environnement que d'économie ou de santé. 3 millions de chaudières, 95% des ventilations et 70% des pompes à chaleur* ne sont pas entretenues aujourd'hui en France, ce qui représente potentiellement, rien que pour les chaudières individuelles, 6 973 584*

MWh et 1 581 159 tonnes de CO2 pouvant être économisés. Avec « QUALISAV Efficacité énergétique », nous proposons, entre autre, aux particuliers de disposer d'un outil permettant de trouver rapidement et simplement, un professionnel formé, qualifié et digne de confiance, capable de réaliser la maintenance de leur installation de chauffage dans les règles de l'art. Ce professionnel QUALISAV sera également en mesure de les conseiller sur la bonne utilisation de leurs équipements pour améliorer leur confort, limiter leur consommation énergétique, diminuer leur impact carbone tout en garantissant leur sécurité au quotidien ».

L'ENTRETIEN ANNUEL : UN RITUEL À INSTAURER POUR UNE SÉCURITÉ RENFORCÉE



L'entretien des appareils de chauffage est un réflexe à instaurer chaque année pour les particuliers. Il est obligatoire depuis 2009. Le monoxyde de carbone, provenant d'une mauvaise combustion d'un appareil de chauffage non entretenu, inadapté ou mal installé, il est en effet responsable de **4 000 intoxications et de plus de 100 décès par an en France**. Lors de l'entretien annuel de l'appareil, le professionnel qualifié QUALISAV contrôlera et « réglera » sa combustion, pour garantir son bon fonctionnement sur le long terme. Associé à une aération quotidienne du logement, ces 2 gestes simples permettent de veiller sereinement à la qualité de l'air à l'intérieur du domicile.

Afin de sensibiliser le grand public à cette problématique, le Synasav a réalisé une vidéo, disponible sur la chaîne [YouTube du Syndicat](#) et en pièce jointe.

**Etude BVA pour le SYNASAV*

A propos SYNASAV

Le Syndicat National de la Maintenance et des Services en Efficacité Énergétique (SYNASAV) regroupe et anime le réseau des professionnels de la maintenance et des services en efficacité énergétique. Il est au service des professionnels (information et accompagnement dans les démarches de qualification et de qualité, dans la formation, ...), des pouvoirs publics (appui actif aux missions d'intérêt national) et des consommateurs (orientation vers les professionnels compétents et reconnus garantissant des prestations de qualité). Les adhérents du SYNASAV représentent 50% du marché de la maintenance domestique en France. Le SYNASAV est membre de la Fédération des services Énergie Environnement (FEDENE).

Pour en savoir plus : www.synasav.fr

Contact presse :

profile!

Olivia Chabbert - Stephanie Noel

01 56 26 72 00

ochabbert@agence-profile.com - snoel@agence-profile.com